

## Lutte contre la corruption au Burundi : L'Olucome en appelle au G8

PANA, 31 mai 2011 Une ONG demande des restrictions sur les visas de personnalités corrompues au Burundi Bujumbura, Burundi - L'Observatoire de lutte contre la corruption, les malversations économiques (OLUCOME, une ONG locale indépendante) a fait état, mardi, d'une correspondance qu'elle a adressée au groupe des pays les plus industrialisés du monde (G8) leur demandant de cesser de délivrer des visas d'entrée aux personnalités burundaises qui doivent répondre de dossiers de corruption pour un montant global de 80 millions de dollars américains. Il s'agit d'une liste de 50 personnalités dont les noms n'ont pas été rendus publics et qui auraient tourné à elles seules un montant global de l'ordre de 80 millions de dollars américains au cours de ces dernières années, a laissé entendre le président de l'OLUCOME à la pointe de la lutte contre la corruption.

"Le G8 se doit d'appliquer le principe de la solidarité internationale au peuple burundais qui est de plus en plus menacé par les pratiques de corruption, alors qu'il était déjà au bas de l'échelle de l'économie mondiale", a-t-il estimé. Xinhua, 31/05/2011 Burundi : une ONG demande au G8 d'imposer des restrictions de voyage aux personnes accusées de corruption L'Observatoire pour la lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME), ONG burundaise, a récemment adressé une correspondance aux pays du G8, leur demandant d'imposer des restrictions de voyage à des personnalités burundaises soupçonnées d'être corrompues. "Après avoir vu que le gouvernement et la justice n'ont pas voulu traiter les dossiers qui leur ont été adressés, soit par l'OLUCOME, soit par d'autres institutions publiques de lutte contre la corruption, l'OLUCOME a pris la décision d'écrire aux pays du G8 pour leur demander de prendre des mesures de restriction dans l'octroi de visas en faveur des autorités corrompues", a indiqué mardi le président de l'OLUCOME, Gabriel Rufyiri, lors d'une conférence de presse. "Dans ces dossiers, il y a au moins 90 millions de dollars et ce sont plus de 50 personnes qui sont concernées", a-t-il dit, sans vouloir donner la liste de ces personnes. M. Rufyiri a déclaré qu'il se réfère à la convention internationale de lutte contre la corruption adoptée le 31 octobre 2003 par l'Assemblée Générale de l'ONU, aux conclusions de la réunion du G8 tenue à Evian le 10 juin 2004 visant la restriction des visas pour les personnalités corrompues, à la proclamation du 12 janvier 2004 du gouvernement des Etats-Unis visant l'interdiction d'entrée des personnes corrompues sur le territoire américain. Il a indiqué que les dossiers dont il est question ont été respectivement traités par l'OLUCOME, l'inspection générale de l'Etat, l'inspection générale de la police et la cour anticorruption. L'OLUCOME regrette qu'elle "n'a eu aucune occasion d'assister au moins à un cas où les différents gouvernements du Burundi qui se sont succédés auraient manifesté une volonté de mettre les choses en ordre malgré les outils prévus tant nationaux qu'internationaux", a relevé M. Rufyiri.